

# ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE BEYROUTH (ESIB)

## HISTORIQUE

---

En 1910, le Recteur de l'Académie de Lyon (France), M. Paul JOUBIN, signale au Conseil de l'Université de Lyon l'intérêt que présenterait une œuvre d'expansion universitaire en Orient. À cet effet, une commission a été mise en place et a effectué un certain nombre de missions au Liban et en Orient afin de concrétiser cette idée.

Le 14 novembre 1913, l'École française d'ingénieurs de Beyrouth fut inaugurée, en même temps que l'École française de droit, et fut appelée EFIB. Un examen d'admission à l'EFIB avait eu lieu le 17 octobre 1913 et 19 candidats avaient été admis. À la fin de la première année préparatoire, 14 étudiants furent jugés aptes à passer en deuxième année d'études.

À cause de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, le 2 novembre 1914, il y a eu une rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Empire ottoman, et le 14 novembre, les bâtiments de l'École furent réquisitionnés. Le 30 octobre 1918, un armistice est signé à l'île de Moudhros, et l'ouverture de l'École est de nouveau programmée.

Suite à un accord signé le 27 janvier 1919, entre l'Association Lyonnaise pour le Développement à l'Étranger de l'Enseignement Supérieur et Technique, et la Compagnie de Jésus, l'ouverture de l'EFIB eut lieu le 10 novembre 1919. La durée des études était portée à trois ans, puis à quatre à partir de 1936.

Le modèle pour l'École d'ingénieurs de Beyrouth fut incontestablement l'École Centrale de Lyon. C'est celui d'une formation générale d'un ingénieur civil polyvalent susceptible de permettre, au besoin, une spécialisation ultérieure. Ce programme a été simplement retouché pour l'adapter aux exigences du Liban. En raison de cette ressemblance de programme, le diplôme d'ingénieur accordé aux étudiants de l'EFIB avait la même valeur que celui de l'École Centrale de Lyon. Les étudiants de l'EFIB pouvaient suivre, sans examen d'entrée, les cours de spécialisation de l'École Centrale de Lyon. Le premier diplôme fut donné en 1922 à Monsieur Gabriel Rezkallah ARACTINGI.

Au début, les enseignements se rattachaient surtout au génie civil, à la mécanique et à l'électricité. Très tôt, les constructions civiles, les travaux publics et l'hydraulique prirent une place importante. En 1942, à côté de la section Génie civil, fut créée une section Industrie qui avait pour objet de former des techniciens capables d'assurer, durant la guerre, l'utilisation des ressources industrielles locales. À la même date, le Comité National de la France Combattante autorisa l'École à organiser, pour la durée de la guerre, des enseignements de licence ès-sciences. En 1945, la section Industrie fut remplacée par une section Architecture, jugée mieux adaptée aux besoins du pays.

En 1949, l'École changea de nom et devint École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB).

L'EFIB, et ensuite l'ESIB, est restée près de 40 ans, la première et seule École d'ingénieurs au Moyen-Orient, et a formé tous les premiers ingénieurs de notre région. Durant cette période, les étudiants de l'EFIB étaient libanais, syriens, gyptiens, palestiniens, iraniens, turcs, etc.

En 1959, la section Génie électromécanique fut introduite.

En 1963, la durée des études passa à 5 ans, et c'est en octobre 1971 que l'École s'installa dans ses locaux actuels, à Mar Roukoz. De nouvelles options furent alors programmées. Notons qu'en 1968-1969 et en 1972-1973 l'École a formé des ingénieurs géographes pour le compte du ministère libanais de la Défense nationale.

Les événements de 1975 contraignirent l'École, entièrement pillée, à fermer ses portes en mars 1976. Mais en décembre 1976 les cours reprenaient, et l'ESIB fut rattachée à la nouvelle Faculté d'Ingénierie. De gros efforts ont été entrepris à partir de 1977 pour équiper les laboratoires de l'École avec un matériel très moderne et très performant. En 1978, les programmes furent restructurés et les options de troisième année adaptées aux nouveaux besoins du marché.

En 1979, c'est le cycle préparatoire qui fut restructuré, avec la création des classes de Mathématiques supérieures et spéciales préparant aux concours des grandes Écoles françaises (École polytechnique, École Centrale, École Supélec, École Nationale des Ponts et Chaussées, École des Mines, École de Télécom...), les concours se déroulant au Liban sous la responsabilité de l'ambassade de France.

Entre 1978 et 1980, l'École dut déménager six fois, pour reprendre en octobre 1980 ses activités dans ses locaux de Mar Roukoz.

Dès 1993, la normalisation de la situation permet de mettre en place progressivement des formations de troisième cycle (master et doctorat). Le partenariat renouvelé avec la France, de 1996 à l'an 2000, a permis d'accélérer ce



processus. En 1998, la Faculté d'ingénierie décide d'ériger ses laboratoires d'enseignement et d'essais en centres d'études et de recherches. Elle comporte au sein de l'ESIB cinq Centres de recherche : le Centre régional de l'eau et de l'environnement, le Centre libanais d'études et de recherches de la construction, le Centre des industries électriques et des télécommunications, le Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information et le Centre de physique et chimie.

À partir de la rentrée d'octobre 2001, l'ESIB adopte un nouveau système d'admission basé sur une sélection par l'une des trois filières : étude de dossier scolaire, concours d'entrée ou la mention très bien au baccalauréat. Ce système a pour objectif de permettre aux meilleurs étudiants de la classe de terminale, d'être admis très tôt à l'ESIB.

En 2003, l'ESIB, dans le cadre de la Faculté d'ingénierie, modifie sa structure d'enseignement et passe au système européen de crédits transférables (ECTS). Parallèlement, elle signe avec plusieurs grandes écoles d'ingénieurs en France des conventions de co-diplomation, qui sont directement mises en application. En septembre 2005, elle restructure ses masters.

En septembre 2013, vu l'importance stratégique du pétrole et du gaz, l'ESIB ouvre son premier Master en «Oil and Gas : Exploration, Production and Management » en collaboration avec l'Institut français du pétrole, IFP School. C'est en effet le premier programme de l'ESIB qui est totalement enseigné en anglais.

En septembre 2015, l'ESIB s'est lancée dans le processus d'accréditation de ses programmes. En parallèle, le programme de Génie électrique et mécanique a été divisé en deux programmes ; le programme de Génie électrique avec les options en électromécanique et en systèmes Industriels, et le programme de Génie informatique et communications avec les options en génie logiciel et en réseaux de télécommunications.

En 2017, un programme de Génie chimique et pétrochimique et un programme de Master en Data sciences ont été créés en collaboration avec la Faculté des sciences de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

## MISSION

---

L'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est un pôle francophone de l'enseignement et de la recherche au service du pays et de la région.

L'ESIB offre aux étudiants une formation solide en vue de leur faire acquérir une culture scientifique et technique de haut niveau, dans un certain nombre de branches importantes de la profession d'Ingénieur, culture qui les rend opérationnels aussi bien dans le cadre de la recherche et du bureau d'études que dans celui du chantier et de l'industrie.

L'expérience universitaire des étudiants dépasse l'acquisition des connaissances dans les cours pour rejoindre un apprentissage par compétences faisant appel à la créativité, à l'innovation, à la coopération, à l'établissement de rapports égalitaires et à la tolérance.

## DIRECTION

---

**Doyen :** Wassim RAPHAEL

**Directeurs des Départements pédagogiques et centres de recherche :**

Département des classes préparatoires : Melhem (EL) HELOU

Département Génie civil et Environnement : Muhsin Elie RAHHAL

Département Électricité et Mécanique : Flavia KHATOUNIAN EL RAJJI

Département Génie chimique et pétrochimique : Jihane RAHBANI MOUNSEF

Département des études doctorales : Hadi KANAAN

Centre des industries électriques et des télécommunications : Elias RACHID

Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information : Rayan MINA

Centre libanais d'études et de recherches de la construction : Fouad KADDAH

Centre régional de l'eau et de l'environnement : ----

**Doyens honoraires :** Maroun ASMAR, Sélim CATAFAGO, Wajdi NAJEM, Fadi GEARA



## ADMINISTRATION

---

**Assistante du doyen :** Ghada AOUAD

**Assistante de direction :** Rose DAGHER MRAD, Tatiana JABBOUR, Elyse SALIBA

**Surveillant :** Jihad KHAWAND

**Préposée à l'administration :** Marie (EL) KHOURY (EL) HAGE

**Département des classes préparatoires**

Cynthia KHAYRALLAH KHAYRALLAH, Grace MAALOUF, assistantes de direction

**Département Génie civil et Environnement**

Lina HANY AZAR, assistante de direction

**Département Électricité et Mécanique**

Lynn SADER, Assistante de direction

**Département des études doctorales**

Zeina SAWAYA BOUEIZ, assistante de direction

**Centre des industries électriques et des télécommunications**

Michel MOUGHABGHAB, Chef d'unité – électromécanique

**Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information**

Carine BOUSTANY SAWAYA, développeur informatique

**Centre libanais d'études et de recherches de la construction**

Zeina SAWAYA BOUEIZ, assistante de direction

Charbel AOUN, technicien de laboratoire

**Centre régional de l'eau et de l'environnement**

Elie KHACHO, assistant de laboratoire

## CORPS PROFESSORAL

---

### Professeurs

Maroun CHAMOUN, Rémi Ziad DAOU, Fadi GEARA, Ragi GHOSN, Marc IBRAHIM, Fouad KADDAH, Hadi KANAAN, Flavia KHATOUNIAN, Rima KILANY CHAMOUN, Dany MEZHER, Toni NICOLAS, Elias RACHID, Muhsin Elie RAHHAL, Wassim RAPHAEL, Hadi SAWAYA.

### Professeurs associés

Nancy CHALHOUB, Melhem EL HELOU, Rafic FADDOUL, Fares MAALOUF, Chantal MAATOUK, Renalda SAMRA (AL) KHALIL, Ali (AL) SHAER, Sami YOUSSEF.

### Maîtres de conférences

Alain AJAMI, Cynthia ANDRAOS, Youssef BAKOUNY, Georges CHAMOUN, Marina DACCACHE, Rim DBAISSY, Ali HARKOUS, Farah HOMSI, Joseph KESERWANY, Gabriel KHOURY, Rayan MINA, Joanna NSEIR YARED, Jihane RAHBANI, Katia RAYA, Chantal SAAD HAJJAR, Guilnard SADAKA, Wafa SAOUD, Jean SAWMA, Tina YAACOUB.

### Chargés d'enseignement

Juliana (EL) RAYESS, Maria HABIB, Melissa SAID.

### Professeurs invités

Said BITAR, Claude BOCQUILLON, Maurice FADEL, Hussein IBRAHIM, Eric MONMASSON, Assad ZOUGHAIB.

### Enseignants appartenant à une autre Faculté de l'USJ ou ayant un autre titre à l'USJ

Maher ABOUD, Nancy ALLAM CHOUCAIR, Nizar ATRISSI, Hayat AZOURI TANNOUS, Joseph BEJJANI, Ursula (EL) HAGE, Roger LTEIF, Dominique SALAMEH.

### Chargés de cours

Nadine ABBAS, Pascale ABOUD, Jack ABDO, Joanna ABDOU NADER, Haybat ABDUL SAMAD, Maria ABI KHALIL, Nohra ABI RIZK, Roy ABI ZEID DAOU, Naji ABOU ASSALY, Adel ABOU JAOUDE, Jimmy ABOU JAOUDE, Joanna ABOU JAOUDE, Abdallah ABOU RAHHAL, Marc ABOU RJEILI, Georges ABOU SLEIMAN, Hani AGHAR, Nancy ALAM CHOUCAIR, Elie AOUAD, Angèle AOUAD RIZK, Nathalie AOUAD ROUHAYEM, Théodore AOUAD, Zeina AOUN GHATTAS, Khattar ASSAF, Ortanse ATTARIAN JABRE, Ahmad AUDI, Soumaya AYADI MAASRI, Maroun AYLI, Rita AYOUB, Jean-Marie BACHA, Georges BACHIR, Hilda BAIRAMIAN, Carine BECHARA, Mounia BEDRAN, Danielle BEDROSSIAN, Nabil BEJJANI, Rana BEJJANI, Nadine BEJJANI, Said BITAR, Elie BOU CHAKRA, Marc BOUJI, Maroun BOULOS, Marleine BRAX, Nathalie CHAHINE, Gérard CHALHOUB, Fida (EL) CHAMI (EL) SAYAH, Ralph CHAMMAS, Khaled CHEBAT, Dima CHEBIB, Saïd CHEHAB, Jihad CHERFAN, Samer CHERFANE, André CHKAIBANE, Antoine CHOUEIRY, Esber CHOUEIRY, Nadim CHOUEIRY, Joseph CONSTANTIN, Ibtissam CONSTANTIN KIWAN, Mohammad

DAKROUB, Elsie DEEK (EL) ABOU JAOUDE, Joelle FADDOUL, Toufic FAKHRY Fady FARAH, Joseph FARES, Robert FARHA, Hussein FARROUKH, Antoine FEGHALY, Christelle GEARA, Charbel GEMAYEL, Nada GHORRA, Rémi GHOSN, Roland HABCHI, Bassam HABRE, Roland (EL) HADDAD, Ronald HAGE, Antoine HAGE, Ahmad HAJJ, Danielle (EL) HAJJ, Patrick HAJJ, Alyda HAJJ NEHMEH, Mario HAJJAR, Wassim HAJJAR, Ziad HAKIM RAHME, Mayyada HAMDANE, Najib HARB, Roy HARB, Khalil HARISS, Hanane HAYEK, Joumana (EL) HAYEK, Elias HELOU, Rouba HELOU SARKIS, Nabil HENNAOUI, Alaa HIJAZI, Rayan HIJAZI, Josiane HINDI, Elie HLEIHEL, Nelly HOBEIKA, Jihad (EL) HOKAYEM Mary (EL) HOKAYEM, Najate (EL) HOKAYEM, Antoine HREICHE, Eliane IBRAHIM, Karim ISHAK, Lina ISKANDAR HAWAT, Rami ISMAIL, Sahar ISMAIL, Georges JAMAL, Samar KADDAH, Toni KAHWAJI, André KANAAN, Jean-Michel KAOUKABANI, Hanady KARAM, Marie Reine KARAM, Tony KARAM, Walid KHALIL, Tony KHALIL, Marina KHOURY, Grace (EL) KHOURY, Ibrahim KIWAN, Joseph KOZEILY, Nader KOZHAYA, Elie MAALOUF, Youmna MAKHLOUF, Hiam MALLAT, Eliane MATAR ABEDISSIAN, Johny MATAR, Chadi MATNI, Roger MATTA, Rodolphe MATTAR, Joseph MCHAYLEH, Hassan MCHEIK, Ziad MELHEM, Rabih MOAWAD, Ammar MOHANNA, Abbas MOURAD, Alfred MORCOS HAYEK, Carole MOUKAWAM DIB, Manal MOUSSALLEM, Marc NADER, Nassib NASR, Bassel NASR, Bassam NASRALLAH, Danielle NASRALLAH, Rana NASSIF, Salim NASSREDDINE, Georges NAWFAL, Hiam NEHME, Elie RAHME, Elie RENNO, Bassam RIACHI, Majdi RICHA, Alexandre RICHA, Despina RIZK, Dina RIZK, Nicolas ROUHANA, Nour ROUMIEH, Kamal SAFA, Jean SAMAHA, Nour SARDOUK, Maria SAROUFIM, Antoine SAWAYA, Antonio SAWAYA, Graziella SEBAALY, Marlène SEIF AOUAD, Chadi SFEIR, Saad SFEIR, Joe SOKHN, Carla TABBOUNY, Hugues TALBOT, Anthony TANNOURY, Fadia TAWIL KARAM, Mansour TAWK, Mohammad TOHME, Youssef TOHME, Naji WAK, Georges YARACK, Jean-Yves YOUSSEF, Christiana ZARAKET, Elie ZEIDAN, Elise ZGHEIB.

## DIPLÔMES

---

- Diplôme d'ingénieur spécialité génie chimique et pétrochimique
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie civil. Trois options d'approfondissement sont proposées :
  - Option bâtiment et ingénierie de l'entreprise
  - Option eau et environnement
  - Option travaux publics et transports
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie électrique
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie informatique et communications. Deux options d'approfondissement sont proposées :
  - Option génie logiciel
  - Option réseaux de télécommunications
- Diplôme d'ingénieur spécialité génie mécanique
  - Option mécatronique
  - Option énergétique
  - Option conception mécanique
- Bachelor of Engineering in Computer and Communications Engineering
- Master in Data Science
- Master en énergies renouvelables
- Master en génie électrique
- Master en intelligence artificielle
- Master en management de la sécurité routière (MANSER)
- Master en sciences de l'eau
- Master en structures et mécanique de sols
- Master en télécoms, réseaux et sécurité
- Master in Oil and Gas: Exploration, Production and Management (Upstream and Downstream)
- Doctorat en génie civil, eau et environnement
- Doctorat en génie électrique et énergétique
- Doctorat en génie informatique et télécommunications.

## DÉBOUCHÉS

---

### Diplôme d'ingénieur en génie chimique et pétrochimique

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs :

- De la chimie
- De la biotechnologie
- De la pharmacie
- De l'énergie
- De l'environnement
- Du pétrole et du gaz, et plus généralement des industries de transformation de la matière (industries du verre, du ciment, du papier, du textile, de la peinture, des cosmétiques, de l'agroalimentaire, etc.).

### Diplôme d'ingénieur en génie civil

Les diplômés peuvent travailler dans tous les secteurs du génie civil et de la construction :

- Ingénierie de l'entreprise
- Bâtiments
- Travaux publics
- Ouvrages d'art, géotechnique
- Structures
- Travaux maritimes
- Aéroports
- Barrages
- Traitement de l'eau et des déchets
- Enseignement et recherche.

### Diplôme d'ingénieur en génie électrique

L'ingénieur en génie électrique peut travailler dans les secteurs publics ou privés, dans l'industrie, dans les bureaux d'études, dans la finance, etc. Ses secteurs d'activité sont multiples :

- Les systèmes industriels (convertisseurs, machines électriques, entraînements à vitesse variable, contrôle, surveillance et diagnostic, etc.)
- Les réseaux électriques (production, conversion, transport et distribution de l'énergie électrique)
- Le bâtiment (installations électriques, domotique, etc.)
- Le management (gestion de projets, marketing, etc.).

Il peut aussi faire des études supérieures pour travailler dans l'enseignement ou la recherche et le développement.

### Diplôme d'ingénieur en génie informatique et communications

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs :

- Les entreprises de services numériques
- Les éditeurs de logiciels
- Les opérateurs de télécommunications : opérateurs de services et opérateurs de réseaux
- Les intégrateurs de réseaux et de systèmes de communication d'entreprise
- Les équipementiers spécialisés dans l'électronique et les télécommunications
- Les startups technologiques
- Les cabinets de conseil et bureaux d'études
- Les entreprises du secteur bancaire et de l'assurance
- Les entreprises du secteur de la domotique
- Les entreprises du secteur de la robotique
- L'enseignement et la recherche.

### Diplôme d'ingénieur en génie mécanique

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des grands secteurs publique et privé :

- Production et distribution de biens
- Conception, réalisation, suivi, maintenance de systèmes mécaniques
- Sidérurgie
- Automobile

- Contrôle et automatisation
- Biomédical et biomatériaux
- Aéronautique (programme d'échange avec SUPAERO Toulouse)
- Chauffage, climatisation et plomberie
- Production et conversion de l'énergie
- Climatisation et réfrigération
- Energies renouvelables.

### **Bachelor of Engineering in Computer and Communications Engineering**

Graduates work for a range of companies in high-tech industries:

- Digital service companies
- Software development companies
- Telecommunication operators: service operators and network operators
- Network and enterprise communication system integrators
- Computer, electronics, and telecommunication manufacturers
- Technological startups
- Consulting firms and design offices
- Research and development centers
- Banking and insurance companies
- Home automation companies
- Robotics companies

## **FRAIS DE SCOLARITÉ**

---

Les frais de scolarité sont fixés en début d'année et payables en deux versements pour chaque semestre de l'année. À titre indicatif, au premier semestre de l'année 2023-2024, les frais de scolarité s'élèvent à 268 dollars par crédit en cursus préparatoire et en cursus ingénieurs, soit 8040 dollars pour 30 crédits. 60% de la scolarité est payée en dollars fresh et 40% en livres libanaises sur un taux de change de 40% par rapport à la plateforme Sayrafa ou bien au marché parallèle pour un dollar américain. Pour affronter leurs difficultés financières, les étudiants s'adressent au Service social de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth où ils peuvent obtenir, si leur dossier est retenu, une bourse d'études ou un prêt. Pour télécharger le dossier social : [www.usj.edu.lb/servicesocial/](http://www.usj.edu.lb/servicesocial/).

## **DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

---

### **Titre septième – Articles spécifiques à l'ESIB**

#### **Article 2.d - bis**

La durée minimale pour obtenir un diplôme d'ingénieur de l'ESIB est de 10 semestres réguliers (4 semestres en cycle préparatoire et 6 semestres en cycle ingénieur).

#### **Article 2.e - bis**

À l'ESIB, et pour la session d'été, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de 18 crédits.

À l'ESIB, un étudiant en probation (cf. article 54), ne peut s'inscrire à plus de 24 crédits par semestre.

De même, un étudiant qui souhaite s'inscrire par anticipation (cf. article 16) en année ingénieur (c-à-d. qui a encore des crédits non validés au cycle préparatoire) ne peut s'inscrire à plus de 24 crédits en tout et pour tout. Dans ce cas, l'inscription aux UE du cycle préparatoire est obligatoire et prioritaire, tant que ces UE sont assurées durant le semestre en question.

#### **Article 2.f - bis**

À l'ESIB, la durée maximale des études est de 8 semestres en cycle préparatoire et de 12 semestres en cycle ingénieur. Un étudiant qui n'a pas validé toutes les UE du cycle préparatoire (120 crédits) au bout de 8 semestres réguliers ne peut plus continuer ses études. De même, un étudiant qui n'a pas validé toutes les UE du cycle ingénieur (180 crédits) au bout de 12 semestres réguliers ne peut plus obtenir le diplôme d'ingénieur.

### Article 3.f - bis

À l'ESIB, le cycle préparatoire correspond à 120 crédits (4 semestres) et le cycle ingénieur à 180 crédits (6 semestres). Pour obtenir un diplôme de master délivré par l'ESIB, l'étudiant en cycle ingénieur doit valider au moins 18 crédits de cours (master avec mémoire de recherche) ou au moins 24 crédits de cours (master avec projet ou stage) et 30 crédits de mémoire, projet ou stage de fin d'études en plus.

### Article 3.h - bis

Type d'UE	Nombre de crédits proposé par l'institution	Nombre de crédits que l'étudiant doit valider	Pour le diplôme d'ingénieur de l'ESIB
UE obligatoires (OB)	Entre 126 <sup>1</sup> et 148 <sup>2</sup>	Crédits exigés par l'institution	Entre 210 et 270 crédits
UE optionnelles institution (OI)	Au moins 26	Au moins 26	Au moins 26
UE optionnelles ouvertes (OO)	Liste proposée par l'institution	Au moins 6	Au moins 6

### Article 4 - bis

À l'ESIB, pour pouvoir s'inscrire et réaliser le projet de fin d'études des programmes d'ingénieur (16 crédits), l'étudiant doit avoir validé au moins 150 crédits du cycle ingénieur.

### Article 16 - bis

À l'ESIB, l'article 16 s'applique pour le passage d'un étudiant entre le cycle des classes préparatoires et le cycle ingénieur.

Lorsqu'il manque 16 crédits ou moins pour achever le cycle préparatoire, une « inscription par anticipation » au cycle ingénieur est possible pour 24 crédits au maximum par semestre (y compris les crédits du cycle préparatoire), après l'accord du Conseil de l'institution. Cela nécessite l'avis favorable du tuteur, l'accord du directeur du Département des classes préparatoires et celui du directeur du Département ingénieur concerné.

### Article 27.a - bis

Pour des exigences liées à l'évaluation de ses programmes, il n'y a pas de deuxième session à l'ESIB.

### Article 28b - bis

À l'ESIB, une absence à un élément d'évaluation peut donner lieu à une reprise de cette dernière, si l'excuse présentée par l'étudiant est jugée valable par l'administration.

### Article 34.d - bis

À l'ESIB, les examens partiels et les contrôles continus ne sont pas anonymes.

### Article 50 : Validation d'une UE

Pour réussir une UE, la moyenne de 10/20 est requise. Cette moyenne est de 12/20 lorsque l'UE est un projet, un stage ou des travaux pratiques.

### Article 51 : Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, l'étudiant doit valider toutes les UE obligatoires du cycle préparatoire et du cycle ingénieur et doit :

- i. Remplir les conditions d'une suffisante maîtrise de la langue arabe et de la langue anglaise (Article 6 - alinéas c et d)
- ii. Valider les 120 crédits du cycle préparatoire

1. Ce chiffre correspond à 70% du nombre total de crédits relevant de UE obligatoires du premier cycle, qui est généralement de 180 crédits ECTS.

2. Ce chiffre correspond au nombre total de crédits du premier cycle, qui est généralement de 180 ECTS et duquel est déduit le nombre de crédits d'UE non obligatoires que l'étudiant doit valider, soit 148 ECTS = 180 - (26+6).

- iii. Valider les 180 crédits du cycle ingénieur
- iv. Avoir au moins une moyenne cumulée du cycle ingénieur de 12/20.

**Article 1 : Reprise d'une UE obligatoire**

Si un étudiant échoue à une UE obligatoire, il doit s'y inscrire lors de la première ouverture de cette UE.

**Article 2 : Moyenne cumulée**

La moyenne cumulée est calculée à la fin de chaque semestre ; elle représente la moyenne pondérée de toutes les notes de l'étudiant dans le cycle correspondant. Pour une UE reprise, la dernière note est retenue.

**Article 3 : Probation**

Un étudiant du cycle préparatoire entre en probation si :

- i. À la fin de la première année (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20
- ii. À la fin de la deuxième année (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20
- iii. Il échoue deux fois de suite la même UE\*.

Un étudiant du cycle préparatoire qui rentre à l'ESIB au second semestre de la première année entre en probation si :

- iv. À la fin de la première année d'études (y compris la session d'été), sa moyenne cumulée est inférieure à 10/20.  
Cela correspond à la fin du semestre 3 régulier du cycle préparatoire.
- v. Il échoue deux fois de suite la même UE\*.

Un étudiant du cycle ingénieur entre en probation si :

- vi. À la fin de la première année, sa moyenne cumulée est inférieure à 11,50/20
- vii. Pour les semestres suivants, la moyenne cumulée en fin de semestre est inférieure à 12,00/20
- viii. Il échoue deux fois de suite la même UE\*.

Un étudiant n'est plus en probation (sort de la probation) que si, à la fin d'un semestre, il a satisfait les exigences requises de ce semestre pour ne pas être en probation.

\* Si un étudiant est en probation à cause de l'échec de la même UE deux fois, il ne sort de la probation que quand il réussit cette UE.